

**ENVIRONNEMENT**

Rénovation énergétique : une permanence pour vous accompagner

Afin de permettre aux Aubagnais d'être accompagnés et conseillés dans leur projet de rénovation énergétique, la Métropole Aix Marseille-Provence et la ville d'Aubagne mettent en place une permanence de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC).

Publié le 09 mars 2020

Pour Philippe Michaud, directeur de l'Agence, « rénover son logement est une démarche engageante et passionnante et qui doit être menée avec méthode et sans précipitation, pour en retirer le plus grand bénéfice : baisse des consommations et des factures, augmentation de la valeur patrimoniale, amélioration du confort et du bien-être... Faire les bons choix et investir efficacement, poursuit-il, nécessite de comprendre comment le logement fonctionne. Les travaux à engager pourront ainsi être identifiés afin de choisir les entreprises pour les réaliser. En tant que relais du Service Public de rénovation énergétique de l'Habitat, les conseillers de l'ALEC sont présents pour accompagner les habitants dans leur réflexion, répondre à leurs questions et éclairer leurs choix, de façon neutre, indépendante et gratuite ».

Depuis sa création en juillet 2012 par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, la ville de Marseille, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et la Région, l'ALEC oeuvre au développement des conditions favorables à la transition énergétique sur le territoire métropolitain.

Conseils et suivis pour tous

L'ALEC remplit une mission de service public auprès des particuliers, des professionnels, des copropriétés et des collectivités du territoire. Elle fournit des conseils aux étapes clefs de tout projet de rénovation énergétique (isolation, chauffage, ventilation, climatisation, eau chaude sanitaire...), du diagnostic initial, au financement des travaux, au choix des entreprises référencées, à l'avis sur les devis, dans l'objectif de s'assurer que les travaux proposés respectent bien les normes et donnent accès aux aides financières.

L'ALEC a déjà organisé plusieurs rendez-vous à Aubagne : des rencontres locales de professionnels de la rénovation, une présentation de la plateforme de la rénovation énergétique aux artisans de la Confédération de l'Artisanat et de ses Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB 13).

Sur le site Internet de l'agence, une liste de questions fréquentes et leurs réponses apportent un premier niveau d'information sur la rénovation et la maîtrise de l'énergie ou encore les énergies renouvelables... Pour obtenir plus de détails sur ces sujets et vérifier la cohérence d'un projet, quoi de mieux qu'un conseil de proximité !



Il est désormais possible de rencontrer un agent qualifié de l'ALEC à la permanence en prenant au préalable un rendez-vous auprès des services techniques municipaux.

180, traverse de la Vallée
04 42 18 19 09

ACTUALITÉS



ENVIRONNEMENT

Recyclage : offrez-leur une nouvelle vie !

En partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville d'Aubagne, ECOLOGIC, éco-organisme ayant une antenne à Aubagne et agréé par l'État, organise une grande campagne de collecte de vos...



ENVIRONNEMENT

Jour de printemps : appel à candidature

Appel à candidature pour participer à la 2e édition du marché aux fleurs/plants.

ENVIRONNEMENT

Inond'Action : réduire la vulnérabilité de son logement face aux inondations

L'EPAGE HuCA - établissement public d'aménagement et de gestion des eaux - en partenariat avec la Ville d'Aubagne, lance une grande opération d'information en direction de tous les résidents les plus...



ENVIRONNEMENT

Tri et compostage des déchets alimentaires : un nouveau réflexe !

Depuis le 1er janvier 2024, conformément à la loi anti-gaspillage de 2020 pour une économie circulaire (loi AGEC), le déploiement de solutions de tri à la source des déchets alimentaires, pour les...